

## COMPTE RENDU N° 1/ 2013

### CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 JANVIER 2013

CONVOCATION : 14 janvier 2013

Présents : AVINENS René, CESARINI Nathalie ROBERT Frédéric, GASSEND David, DELMAERE Christian, TURCAN Nicole, VERNET Patrice, LATIL Emile, WALLON Muriel, POURPRE Didier, et.

Absent(s) excusé(s) : DUPOYET Isabelle, CHAIX François, CESARINI Florence, CARON Nathalie et VELLAR Morgan.

**3 Pouvoirs** : François CHAIX à Patrice VERNET, Florence CESARINI à Nathalie CESARINI, Nathalie CARON à Muriel WALLON.

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

L'ordre du jour est le suivant :

#### **1) – Projet de parc photovoltaïque : présentation par la sté SOLAIRE DIRECT**

*Les propriétaires ont été invités à l'instar du CM du 14 décembre dernier.*

Dans un premier temps : promesse de bail (3 ans), dans un deuxième temps : signature du bail emphytéotique de 40 ans.

Les panneaux ont une durée de vie de 40 ans, au-delà, la production est encore de 80 %. Ils sont entièrement démantelés en fin de bail ; 98 % recyclables.

Loyer proposé : 2500 € l'hectare.

Pour la commune :

Recettes fiscales attendues : taxe foncière sur la propriété bâtie

La taxe d'aménagement

Pour la CCLVD : (ex TP)

La CFE, la CVAE, la taxe forfaitaire sur les réseaux.

Le parc proposé est d'environ 10 ha, cela représente 5 mégawatt = consommation d'une ville de 4000 habitants (hors consommation chauffage) à l'année, soit 2236 foyers.

Pendant 20 ans, EDF a obligation de racheter au prix fixé au départ.

Pour info : pour les travaux de raccordement à ERDF = Usine de Saint-Auban ; il y a 7 km et le coût est de 100 000 € le km.

#### **2) - Délégation de service public : DSP EAU / candidatures**

Ouverture des plis pour les candidatures le jeudi 10 janvier 2013, en présence du trésorier de Volonne, du représentant de la D° dép. de la concurrence, de la consommation et de la répression des Fraudes et de la Commission spécifique DSP (le maire, les 3 adjoints, Nicole et Didier (Christian était excusé).

Seulement 2 candidats ont soumissionné : la SAUR et le Groupe des Eaux de Marseille.

Chacun représentant les garanties financières et professionnelles requises, ces deux candidatures ont été retenues par la commission. Un DCE (dossier de consultation des entreprises) va être envoyé à ces deux candidats afin qu'ils puissent proposer une offre (prestations et tarifs).

Prochaine commission : le 08 mars.

#### **3) – Délégation de service public : DSP ASSAINISSEMENT / candidatures**

→ Idem que pour la DSP EAU.

#### **4) – COMPTA : prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2013 / Budget annexe et budget général.**

Les dépenses d'investissement ne peuvent être mandatées avant le vote des budgets 2013. Il y a lieu de reprendre les crédits engagés non mandatés de 2012 ainsi qu'il suit :

1/ pour le BUDGET GENERAL :

✚ Chapitre 20 ..... : 7 900 €

✚ Chapitre 21 ..... : 3 200 €

✚ Chapitre 23 ..... : 1 300 €

2/ pour le BUDGET ANNEXE eau & assainissement :

✚ Chapitre 16 .....	: 550 000 €
✚ Chapitre 20 .....	: 0 €
✚ Chapitre 21 .....	: 0 €
✚ Chapitre 23 .....	: 10 000 €

**Délibération à l'unanimité** pour autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits repris ci-dessus et ce, avant le vote des budgets primitifs de l'exercice 2013.

**5) Amortissements 2013**

libellés	Cadences	Montant à amortir TTC	Dotation à prévoir RI / DF	Subventions Sur HT / Montant à amortir	Montant Dotations DI / RF
ST.EP	30 ans	<b>383468,94</b>	12782,3	226436	7547,87
Réseaux	50 ans	<b>984654,32</b>	19693,09	343651,54	6873,03
PR + BO	30 ans	<b>195551,98</b>	6518,4	70386,46	2346,22
ETUDES 1/2 STEP	30 ans	<b>25655</b>	855,17	16236	541,2
1/2 RESEAUX	50 ans	<b>76966</b>	1539,32	16236	324,72
		<b>1 666 296,24</b>	<b>41388,28</b>	<b>672946</b>	<b>17633,04</b>

**Délibération à l'unanimité** pour les cadences fixées ci-dessus.

**6) – Logements communaux : mise en place d'une caution et d'un dépôt de garantie.**

Lors des locations des logements communaux, jusqu'à présent, aucune caution ni dépôt de garantie n'ont été demandés. Il est proposé de mettre en place pour les locations à venir un dépôt de garantie équivalent à un mois de loyer à compter du 1<sup>er</sup> février 2013.

**Délibération à l'unanimité**

**7) - Participation Office du Tourisme.**

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du courrier émanant de Monsieur le Président de l'Office de Tourisme concernant l'éventuelle participation financière de la commune à la nouvelle brochure touristique 2013 « Val de Durance, votre destination en Haute-Provence ». Le montant de la participation serait de 100 €.

**Délibération à l'unanimité**

**8) – PROGRAMME D'AMENAGEMENT SOLIDAIRE / VOLET HABITAT**

Possibilité d'obtenir une aide financière de la Région et du Conseil Général pour le projet de réhabilitation du logement communal, situé Place de Flore (Nord). Le maire précise les obligations ultérieures de la commune notamment par l'engagement d'appliquer un loyer maîtrisé donnant droit à l'APL pendant 15 ans.

---- Le coût de l'opération s'élève tous corps de métiers confondus à DIX HUIT MILLE SEPT CENTS EUROS hors taxes (18 700 € HT). Le conseil municipal :

\* **APPROUVE** le projet de réhabilitation du logement communal, Place de Flore

\* **AUTORISE** le maire à solliciter les subventions auprès de Monsieur le Président du Conseil Régional, auprès de Monsieur le Président du Conseil Général et de l'Etat.

**Délibération à l'unanimité**

**9) – Plan local d'urbanisme :**

La prochaine réunion des PPA/ services de l'Etat aura lieu le 11 février prochain.

Le 2<sup>ème</sup> arrêt de projet pourrait être fixé fin février.

Ensuite, envoi des dossiers aux services de l'Etat pour avis = 3 mois

+ commission CDCEA

Enquête publique à envisager en juin.

**10) Questions diverses :**

- Rythmes scolaires : réunion le 25/01/13 avec Préfet, DDEN, Maires
- Etats des lieux salle des fêtes

La séance est levée à 20h15.

Le maire,

René AVINENS